



R É P U B L I Q U E F R A N C A I S E
D É P A R T E M E N T D U N O R D
EXTRAIT
DU REGISTRE AUX DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CCAS DE TOURCOING

SÉANCE DU 9 octobre 2026
à 10h30
CONVOCATION DU 05/10/2026

Délibération N° 2026-173

Présidence de Madame Anaïs DAKHIA

Nombre de membres : 17

PRÉSENTS :

Anaïs DAKHIA, Marie-Christine LEMESRE MARTIN, Pierre DESSAUVAGES, Messaouda SEKHRI BOUKHOBZA, Emilie CROËS, Laurence LIPPERT, Marie-Hélène LIARD, Myriam CATRISSE, Philippe DELANNOY, Philippe COURTIN, Marie HELMER.

EXCUSÉS ET REPRÉSENTÉS :

Mme Doriane BECUE MEURIN à Mme Anaïs DAKHIA, M. Christophe DESBONNET à Mme Marie-Christine LEMESRE MARTIN, Mme Peggy LE DEAUT ELOY à M. Pierre DESSAUVAGES, M. Roger QUINGER à Mme Marie-Hélène LIARD.

EXCUSÉ :

M. Bertrand VANSEVEREN.

ABSENTE :

Mme Camille SZYMANSKI.

ACCUEIL DE JOUR LES
FEUILLANTINES - RÉGULARISATION
AFFECTATION DES RÉSULTATS 2025

Rapport de **Madame DAKHIA Anaïs**

Mesdames, Messieurs,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M22 applicable aux établissements et services publics sociaux et médico-sociaux,

Vu la délibération n°2026-108 en date du 19 juin 2026 relative à l'affectation du résultat 2025 du budget accueil de jour les feuillantines,

Considérant que l'entrée en vigueur du CPOM au 1^{er} janvier 2025, est intervenue après l'ouverture du budget de l'Accueil de jour les Feuillantines par le comptable,

Considérant l'exécution des Recettes et des Dépenses 2025 sous environnement budget prévisionnel et approuvée par délibération, ce jour, par le présent Conseil,

Considérant les résultats 2025 suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF 2025 ACCUEIL DE JOUR LES FEUILLANTINES			
SECTION INVESTISSEMENT		SECTION FONCTIONNEMENT	
Recettes	7 923.53 €	Recettes	340 957.52 €
Dépenses	3 906.77 €	Dépenses	315 320.30 €
Résultat annuel	4 016.76 €	Résultat annuel	25 637.22 €
Report du résultat antérieur	6 164.30 €	Report du résultat antérieur	
Résultat de clôture de l'exercice	10 181.06 €	Résultat de clôture de l'exercice	25 637.22 €

Considérant la délibération de régularisation d'affectation du résultat cumulé antérieurs à 2025 présentée au présent conseil,

Ceci étant exposé, il est proposé aux membres du Conseil d'administration

- d'**AFFECTER** le résultat d'exploitation 2025 excédentaire : +25 637.22 €
A l'apurement du solde du compte « 1198 – Autres activités relevant de l'article L312-1 du CASF »

- de **PRECISER** le solde des comptes après affectation du résultat d'exploitation 2025 suivants :

- « 10682 – réserves affectées à l'investissement » : 21 130,67 €
- « 106868 – Autres activités relevant de l'article L312-1 du CASF » : 0 €
- « 1108 – Autres activités relevant de l'article L312-1 du CASF » : 0 €
- « 1198 – Autres activités relevant de l'article L312-1 du CASF » : - 144 033.05 €
- « 11418 - Autres activités relevant de l'article L312-1 du CASF » : - 7 389.00 €

- d'**AUTORISER** Madame la Présidente et, en cas d'empêchement, Madame la Vice-présidente du

C.C.A.S.de Tourcoing à signer tous les actes, toutes les pièces et tous les documents relatifs à cette délibération,

Envoyé en préfecture le 16/10/2026

Reçu en préfecture le 16/10/2026

Publié le

ID : 059-265905992-20261009-2026173-DE

-de **CHARGER** Monsieur le Directeur Général du C.C.A.S. de veiller à la bonne exécution de la présente délibération,

15 POUR	
0 CONTRE	
0 ABSTENTION	
0 Ne participe pas part au vote	

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Conseil
Adhère aux propositions ci-dessus
Ainsi fait et délibéré en séance du conseil,
Certifié conforme,
Monsieur le Vice-Président délégué : Christophe DESBONNET

Secrétaire de séance :

Marie-Christine MARTIN LEMESRE

Pour le maire empêché ou absent
par délégation le Vice-Président
délégué du CCAS



Date de publication :

Réception au contrôle de légalité :

Référence technique :